

Faire advenir un nouveau pacte social

1
2 Introduction générale
3 La note qui suit peut paraître ambitieuse, surtout à un moment où tout s'effondre autour de nous au fur
4 et à mesure de l'approfondissement de la crise économique européenne, de l'augmentation du risque
5 systémique d'effondrement de nos écosystèmes et du surenchérissement des matières fossiles
6 notamment énergétique indispensables au fonctionnement du modèle sociétal actuel.
7 Certes les risques d'effondrement sont réels et il est possible que la transition que nous appelons de nos
8 vœux ne puisse pas être réalisée à une hauteur suffisante pour contrer efficacement les dérives sociales et
9 environnementales annoncées par de nombreux observateurs. Néanmoins nous pensons que s'il reste une
10 chance de poursuivre un changement de paradigme avec une certaine douceur, nous devons la tenter. Par
11 ailleurs nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de changement de civilisation positif sans vision à
12 long terme et que dès lors il est de notre responsabilité de prendre une part active à son édification.
13 Le lecteur attentif verra que pour les propositions les plus « audacieuses » nous avons tenté d'imaginer un
14 travail par étape. Notre philosophie est la suivante :

- 15 - Résistance pour lutter contre le détricotage des droits qui fondent encore aujourd'hui la solidarité
16 non seulement entre Belges mais encore avec les autres êtres humains
- 17 - Lutte pour de nouvelles conquêtes sociales. Il en va ainsi notamment de l'individualisation des
18 droits en prémices chez nous à l'élaboration d'un revenu inconditionnel d'existence et comme mesure
19 sociale à même de produire des effets écologiques positifs, comme d'un certain nombre d'outils que bon
20 nombre de nos concitoyens commencent sans attendre à construire pas à pas et qui relèvent de
21 l'économie collaborative
- 22 - Description des éléments constitutifs (droits et devoirs) d'un nouveau pacte social qui
23 commencent à être discutés non seulement chez nous mais aussi ailleurs dans le monde

24 Nous savons bien entendu que nous ne constituons qu'un des rouages du changement de paradigme mais
25 avec d'autres nous voulons répondre présents à cet immense travail car toutes les forces de bonne
26 volonté sont nécessaires si nous voulons avoir une chance d'en sortir par le haut.
27 Nous savons bien évidemment que le texte que nous présentons ci-après constitue une première étape et
28 que bien des points devront être détaillés. Mais nous pensons aussi que cette étape est suffisamment
29 élaborée pour pouvoir, si elle est adoptée par notre mouvement, lui servir de référence dans les
30 nombreuses discussions et actions en cours et dans la diffusion de ses idées

Faire advenir un nouveau pacte social

31
32
33 Un état des lieux très inquiétant
34 Si la richesse globale augmente, l'insécurité socioéconomique s'accroît. Dans notre pays 800.000
35 personnes sont sans emploi et un citoyen sur sept vit sous le seuil de pauvreté¹. La pauvreté se marque
36 souvent par l'insuffisance de revenus mais ne se résume pas à un « simple » manque d'argent : elle affecte
37 tous les aspects de la vie, même dans les réponses aux besoins les plus élémentaires Beaucoup reportent
38 les soins médicaux pour des raisons financières ou vivent dans des logements proches de l'insalubrité, mal
39 chauffés, mal adaptés à la taille de la famille. Nous assistons à la féminisation de la pauvreté et à
40 l'apparition de travailleurs pauvres. On peut dire qu'aujourd'hui, 23,8 % des travailleurs ont un risque de
41 pauvreté (voir le baromètre inter fédéral de la pauvreté en l'année 2008)²

¹ Cette note a été rédigée dans le courant du premier semestre 2012. Nous pensons comme beaucoup d'autres
que les mesures prises par le gouvernement fédéral et qui ont pris effet le 1er novembre 2012 vont
augmenter ces tendances

En Belgique, le seuil de pauvreté se calcule comme suit.

Pour une personne isolée

Le revenu médian est de 17 194 € par an soit 1 433 € par mois. Le seuil de pauvreté est de 60% de 17 194 € par
an soit 10 316,44 € par an, soit 860 € par mois

Pour un ménage

Pour calculer le seuil de pauvreté des ménages, on ne va pas multiplier ce chiffre de 860 € par le nombre de
membres du ménage. On part du principe que les membres d'un ménage partagent les charges et les
dépenses. On va donc attribuer à chaque membre un facteur qui représente le « poids » à l'intérieur du
ménage. Ce poids sera de 1 pour le chef de famille, de 0,5 pour le deuxième adulte du ménage et de 0,3 pour
chacun des enfants (<14 ans). Le seuil de pauvreté d'un ménage composé de deux adultes et de deux enfants
de moins de 14 ans se calcule donc en multipliant le seuil des personnes isolées par la somme des facteurs de
chacun des membres du ménage : $1 + 0,5 + 0,3 + 0,3 = 2,1$ ($10\ 316,44\ € \times 2,1 = 21\ 664,52\ €$ soit 1 805 € par mois). En
Belgique, environ 1 470 000 personnes sont sous le seuil de pauvreté soit 14,7% de la population totale.

² <http://www.mi-is.be/be-fr/politique-de-lutte-contre-la-pauvrete/le-barometre-interfederal-de-la-pauvrete>

42 Aujourd'hui, la solidarité est censée se concrétiser au travers d'institutions et de mécanismes de plus en
43 plus complexes dont le financement est fondé sur la logique de croissance économique par ailleurs de plus
44 en plus mal répartie. Sous la pression des contraintes liées à la volonté de libéralisation généralisée, la
45 solidarité est actuellement tributaire de moyens budgétaires de plus en plus étriés. Les contrôles
46 sociaux augmentent mais pas les emplois, du moins pas les emplois de qualité³. Les gouvernements ont
47 renforcé les conditionnalités de l'aide sociale et adopté des politiques dites d'«activation», visant à
48 «remettre au travail» des chômeurs présentés comme de dangereux parasites⁴. Du droit, on revient à
49 l'aumône, ce qui permet à certains de garder bonne conscience. Dans le même temps, certains veulent
50 retarder l'âge de la retraite car on ne saurait plus financer les pensions. Tout ceci indique que **le**
51 **compromis social-démocrate se trouve aux prises du filet néo-libéraliste dans la logique duquel il s'est**
52 **laissé coïncider malgré sa dévotion à la croissance : l'ancien pacte social s'effondre peu à peu.**
53 Nos sociétés vivent sur le schéma d'une utilisation croissante, sans retenue et très bon marché, non
54 seulement des ressources naturelles de la planète mais aussi des êtres humains. Ce schéma est
55 insoutenable moralement et physiquement. Si nous ne le modifions pas d'urgence, nous risquons de nous
56 enfoncer progressivement dans un monde de plus en plus dur, pour un plus grand nombre de personnes.
57 Pourtant l'idéologie dominante continue à poser la croissance économique comme condition
58 déterminante des modalités d'exercice de la solidarité. La croissance à l'infini n'est pourtant qu'une
59 construction mentale humaine illusoire parce qu'impossible. Ce n'est donc ni une fatalité économique ni
60 une nécessité sociétale. Le monde d'aujourd'hui nous montre que ce postulat est en réalité la cause d'un
61 nombre croissant de nos problèmes. Nos écosystèmes sont tellement mis à mal que la survie même de
62 l'espèce humaine est en jeu. La crise écologique connaît désormais des conséquences sociales majeures
63 en augmentation constante.

64

65 L'urgence d'un nouveau pacte social

66

67 Les Objecteurs de croissance proposent un nouveau pacte social basé notamment sur une nouvelle vision
68 socio-économique qui a été développée dans le chapitre économie-finance et qui comporte entre autre :
69 «- *une diminution généralisée et progressive du temps de travail afin que celui-ci et les revenus qui y sont*
70 *liés soient partagés entre tous ;*
71 *- l'instauration progressive d'un revenu inconditionnel d'existence individuel et inaliénable, pouvant inclure*
72 *des dotations inconditionnelles ; cette instauration devra être établie dans un cadre fédéral en*
73 *concertation avec l'ensemble des partenaires concernés (partenaires sociaux et CPAS) et avec l'objectif*
74 *d'élargir les droits fondamentaux et de les renforcer tout en simplifiant l'accès. Elle permettra aussi à*
75 *tous de prendre volontairement et progressivement en charge, les indispensables prestations*
76 *citoyennes*⁵ ;

³ Sur cette matière on peut se référer aux travaux que Philippe Defeyt a réalisés pour l'Institut du Développement Durable et plus particulièrement cette note : « A l'orée d'une année difficile... par Philippe DEFEYT – février 2012 » <http://www.iddweb.eu/docs/AnnDiff.pdf>. On y apprend notamment que pour la population active salariée, le taux de chômage devrait en 2012 s'élever à un peu moins de 13%. Le taux de sous-emploi devrait lui être de 19%. Le taux de sous-emploi tient compte, en plus des demandeurs d'emploi inoccupés, des travailleurs à temps partiel involontaires et du chômage temporaire ; il se mesure en volumes d'heures.

. En ce qui concerne le marché du travail des jeunes, trois conclusions ressortent des données disponibles :

- le taux de chômage en 2011 est supérieur à celui enregistré avant la récession de 2009-2010
- la baisse tendancielle – au demeurant très modeste – du taux de chômage des jeunes entre 2005 et 2011 est attribuable à la baisse de la population active, plus rapide que celle de l'emploi
- la proportion d'emplois jeunes soutenus par la sécurité sociale a considérablement augmenté sur la période considérée ; en effet, l'emploi activé a représenté en 2011 environ 8% de l'emploi salarié contre 1,2% en 2005.

⁴ Lire Anne Daguerre, « [Emplois forcés pour les bénéficiaires de l'aide sociale](#) », et Laurent Cordonnier, « [Economistes en guerre contre les chômeurs](#) », *Le Monde diplomatique*, juin 2005 et décembre 2006.

⁵ Nous entendons par « prestations citoyennes » toutes les prestations que les citoyens sont/seront et devront être amenés à exécuter dans le cadre du changement de société que nous connaissons pour que ce changement se réalise dans une démocratie renforcée. A titre d'exemples : détermination du bien commun, actes liés à l'exercice d'une démocratie participative..., volontariat et bénévolat de différents types permettant la mise en place d'une économie participative relocalisée et une transformation des représentations culturelles...

- 77 - le rétablissement de la progressivité de l'impôt avec des taux très élevés sur les tranches supérieures afin
78 d'établir un RMA (Revenu Maximal Autorisé) à côté du RMI (Revenu Minimal d'Insertion) ;
79 - l'établissement de tarifs progressifs solidaires pour l'eau, le gaz, l'électricité... »

80 Ces options radicalement neuves sont évidemment à même de modifier raisonnablement les équilibres
81 sociaux et de résoudre plusieurs des difficultés vécues par ceux qui sont aujourd'hui victimes de la dureté
82 due à la domination du modèle néo-libéral.

83 Cependant, cela ne dispense pas de proposer la mise en place d'une solidarité renouvelée et accrue dans
84 le respect des écosystèmes. De plus, les changements économiques ne se réaliseront hélas pas du jour au
85 lendemain et il faut réfléchir aux transitions entre le système actuel de sécurité sociale qui a encore de
86 très beaux restes et le paradigme nouveau que nous appelons de nos vœux.

87 Les propositions du chapitre social/solidarité sont articulées dans cette optique de transition et se veulent
88 une fidèle traduction des voies esquissées dans la Manifeste adopté le 18 octobre 2009 et plus
89 particulièrement des points suivants :

90 « La société que nous voulons construire devra être à même d'éveiller le désir d'humanité et d'offrir les
91 conditions sociales de liberté, de pluralité, de disponibilité et d'éducation permettant aux hommes et aux
92 femmes d'accomplir leur épanouissement personnel. »

93 Un nouveau contrat social doit donc émerger, basé sur les principes suivants :

- 94 • la course à la croissance et au progrès matériel, la compétitivité et l'esprit de conquête doivent faire
95 place au bien-être, à la convivialité, à la coopération, à la solidarité et au respect du monde vivant et des
96 équilibres naturels ;
- 97 • l'économie néo-libérale que nous connaissons aujourd'hui doit disparaître au profit d'une économie non
98 violente, non prédatrice.

99 C'est donc à une transformation politique radicale que nous voulons œuvrer : assurer prioritairement un
100 revenu suffisant à tous les habitants de la Terre et assurer la mise en place d'une bioéconomie, c'est-à-dire
101 une économie qui tient compte des limites dans lesquelles elle s'inscrit, ce qui passe par

- 102 • la relocalisation des activités économiques ;
- 103 • l'autonomie alimentaire et énergétique ;
- 104 • une économie du réparable et du recyclable ;
- 105 • la lutte contre tous les gaspillages et donc la fin de l'obsolescence organisée ;
- 106 • des services publics ou non-marchands d'intérêt collectif ;
- 107 • la coopération, l'autonomie et la démocratie directe ;
- 108 • le respect et la protection des diversités culturelles et biologiques.

109 Le partage équitable des richesses fait partie intégrante de ces choix. Tout gain de productivité doit être
110 affecté à la diminution du temps de travail et au dégagement de temps libre, nécessaire à une véritable
111 participation citoyenne et à la mise en place d'une société libérée du « Tout au travail ».

112 L'objection de croissance veut donc être un projet politique complet. Si elle prend en considération les
113 limites au-delà desquelles une accumulation de biens cesse d'être supportable pour la collectivité, elle nous
114 libère également de nombreuses contraintes qui empêchent la réalisation de notre humanité. L'objection
115 de croissance est un projet d'émancipation, individuelle autant que collective, de l'aliénation du
116 productivisme. La liberté promise pour les peuples colonisés, pour les travailleurs salariés, pour les femmes
117 dominées, pour les citoyens mal représentés, pour les pauvres partout dans le monde n'a trouvé
118 d'aboutissement dans aucune forme d'organisation socio-politique moderne. Les assauts du capitalisme
119 mondialisé et ses expressions - dont le machinisme, le « Tout au travail », le consumérisme et la
120 concurrence - constituent autant de régressions par rapport à ces promesses de l'histoire. L'émancipation
121 est plus que jamais un espoir et un projet à faire vivre. L'objection de croissance est émancipatrice. Elle
122 nous replace en capacité d'agir et de prendre notre propre vie en main au lieu de la laisser sombrer dans
123 des crises de plus en plus globales et catastrophiques. Elle nous donne la possibilité d'inventer et de nous
124 investir dans un nouveau paradigme humaniste, libérateur et socialement équitable. C'est ce que nous
125 voulons faire en portant le débat dans la sphère politique par tous les moyens démocratiques qui nous
126 seront accessibles et en créant et développant le Mouvement politique des objecteurs de croissance. »

127
128 Ces extraits montrent à souhait combien le chapitre «social/solidarité» du mPOC ne peut se comprendre
129 qu'articulé avec les autres chapitres du projet des objecteurs de croissance qui constitue un tout
130 indivisible. C'est là une difficulté inhérente au changement de paradigme à réaliser à laquelle nous devons
131 être attentifs sans en être paralysés. On ne peut parler de tout en même temps.

Il s'agit d'une inversion par rapport à ce qui se passe aujourd'hui. En effet tant le RI que le chômage écartent très souvent les personnes de l'exercice de ces prestations citoyennes du fait des contrôles sociaux exercés pour leur attribution.

132 Plusieurs notions du présent texte devront être précisées ultérieurement. Certaines sont d'ailleurs mises
133 en évidence car nous avons l'intention de préparer des notes, voire des journées de réflexion, pour définir
134 plus en détail les solutions que nous avancerons sur ces questions. Toutefois, le document que vous allez
135 lire est suffisamment développé pour donner une idée claire du projet que défendent les objecteurs de
136 croissance en matière sociale. Cette note sera complétée par un descriptif des politiques spécifiques à
137 mettre en place pour des publics particuliers : personnes âgées, personnes handicapées, accompagnants...
138 ou sur des objets politiques spécifiques (accès au logement, au bien fondamentaux ...

139 **Les propositions que nous décrivons ici ainsi que les autres à venir s'inscrivent donc dans une refonte de**
140 **l'économie politique. Il est en effet préférable de prévenir les problèmes plutôt que d'être**
141 **perpétuellement « condamné » à corriger les erreurs.**

142

143 **Les propositions des objecteurs de croissance**

144 Nos propositions s'articulent autour de 6 axes :

- 145 1. Pratiquer pleinement la solidarité
- 146 2. Elargir les droits et les devoirs fondamentaux
- 147 3. Réaliser de nouvelles conquêtes sociales
- 148 4. Renforcer la protection sociale
- 149 5. Assurer une solidarité de proximité par le redéploiement de services publics ou non-marchand
150 d'intérêt collectif
- 151 6. Permettre à chacun de mieux assumer sa citoyenneté

152

153 **1. Pratiquer pleinement la solidarité**

154 « *Nous faisons tous partie de la Terre, communauté de vie indivisible composée d'êtres interdépendants*
155 *et intimement liés entre eux par une destinée commune* »

156 Première considération de la déclaration universelle des droits de la terre mère
157 A l'heure où les solidarités construites grâce aux luttes sociales du XX^{ème} siècle s'effondrent, la conjugaison
158 des crises repose la question du collectif et des solidarités en des termes radicalement nouveaux. Pour les
159 plus aisés, la question de consommer moins pour assurer l'avenir collectif va se poser avec acuité. La
160 satisfaction légitime des besoins des moins aisés oblige les pays développés à se préparer à consommer
161 collectivement moins et autrement afin d'assurer à tous un accès aux ressources vitales.

162 **L'objectif doit être double : éloigner l'hypothèse de la répartition autoritaire dans l'accès aux ressources**
163 **et faire reculer le spectre de la société duale** où une minorité décide de la répartition des ressources, sans
164 se soucier des dommages sociaux et où le plus grand nombre est confronté chaque jour à la rareté et aux
165 dommages environnementaux, sociaux, et sanitaires d'une société redevenue de plus en plus violente. **Le**
166 **caractère structurel et durable de la crise d'épuisement des ressources non renouvelables et de la**
167 **fragilisation mortelle des écosystèmes qui assurent nos ressources renouvelables requièrent que soient**
168 **mis sur le même plan les exigences sociales et les nécessités écologiques**, l'une ne pouvant aller sans
169 l'autre. Il s'agit là d'une orientation fondamentale du choix politique porté par les objecteurs de
170 croissance.

171 La crise écologique accroît les inégalités déjà très importantes. Plus on est riche, plus on contribue à la
172 pollution et moins on y est exposé car les plus hauts revenus dépensent et consomment davantage et
173 disposent des moyens de se protéger des nuisances environnementales, jusqu'à un certain point du
174 moins. Ce sont les populations les plus fragiles qui sont les premières et les plus lourdement touchées, par
175 exemple par un accès insuffisant à l'eau ou à une alimentation de qualité, une moindre protection vis-à-vis
176 des catastrophes naturelles, un accroissement des pollutions locales de l'air et du réchauffement global.
177 Notre responsabilité est donc immense et la nécessité d'une réponse globale éclate aux yeux de tous ceux
178 qui s'intéressent de près à la question sociale.

179 **Une autre organisation sociale est donc nécessaire** pour décider quels sont nos besoins et comment les
180 satisfaire collectivement par une économie sobre, relocalisée et préservant les générations futures. Elle
181 devra permettre les solidarités intergénérationnelles (de la naissance à la mort), et le partage des activités
182 (productive, réparatrice des dégâts, domestique, éducative, sociale et culturelle) de façon à ce qu'aucun
183 âge ne devienne une exclusion sociale et que la diminution progressive d'activité physique ne se traduise
184 pas par un sentiment d'inutilité.

185 Pour avancer vers une société écologiquement soutenable mais aussi pour assurer que cette future
186 société soit socialement et démocratiquement juste et épanouissante, **trois objectifs doivent être visés**
187 **simultanément :**

188 - sortir du mythe économique de la croissance infinie et substituer la coopération et le bien-vivre à la
189 compétition et au toujours plus ; ceci implique de modifier les principes constitutionnels, tant de notre

190 pays que de l'Union européenne, pour y inscrire comme nouveaux objectifs le respect des limites
191 planétaires à l'échelle nationale et internationale, et d'aboutir à une nouvelle déclaration universelle qui
192 fonde le Bien commun de l'humanité⁶;

- 193 - Partager le travail, retrouver du temps et plus de sens et permettre à chacun de se consacrer aux
194 indispensables prestations citoyennes qui ne peuvent relever de la sphère marchande et qui relèvent
195 aujourd'hui de « services sociaux » dont on ne peut sans cesse augmenter le nombre.
- 196 - garantir un revenu inconditionnel d'existence pour tout être humain (et instaurer symétriquement un
197 revenu maximal), notamment en garantissant des droits d'accès aux biens communs fondamentaux
198 (sécurité sociale, éducation, accès à l'énergie, l'eau, etc.) à travers une gestion publique

199 Notre pays est un des plus riches de la planète mais notre mode d'organisation est inéquitable et
200 destructeur. Par ailleurs cette richesse est largement basée sur le crédit qui, nous le savons, risque de
201 devenir insoutenable. Un changement de cap est urgemment nécessaire. Les moyens sont disponibles
202 mais il nous faut organiser la force collective qui sera capable de s'opposer aux puissances installées et de
203 mettre en œuvre les alternatives.

204

205 **2. Elargir les droits et les devoirs fondamentaux**

206 L'objectif de toute société devrait être de permettre à chacun de ses membres de s'épanouir et de devenir
207 un citoyen éclairé et libre qui agisse sur le présent et la démocratie, qui s'investisse dans la vie de la cité,
208 qui participe équitablement à la société... Sans accès aux droits fondamentaux comment peut-on
209 véritablement exercer sa citoyenneté ? La satisfaction de l'ensemble de ces besoins est donc un préalable
210 inconditionnel que la société doit garantir à chacun. Or aujourd'hui, l'individu n'a souvent le droit d'exister
211 que s'il participe et soutient la pensée dominante. Cette logique n'est pas la nôtre. Il faut inventer une
212 autre cohésion sociale régie par d'autres règles.

213 Dans la société que veulent construire les objecteurs de croissance, il existera des droits liés à la personne
214 du seul fait de son existence, sans considération de « mérite », de statut social ou de nationalité. Ces droits
215 sont ceux qui président à la fois à l'épanouissement du citoyen et de la collectivité.

216 Construire et garantir ces droits relève d'une exigence éthique et humaniste, fondatrice du « vivre
217 ensemble » et indépendante du sexe, de l'âge ou de la catégorie sociale, même si chaque catégorie sociale
218 doit contribuer à la mesure de ses moyens au financement de ces droits. Cette construction a un corollaire,
219 celui d'établir une relation saine avec la planète à laquelle nous appartenons tous et de rétablir une
220 gestion publique, démocratique et transparente des ressources.

221 Elle implique d'intervenir au cœur même de ce qui fonde notre système, notre Constitution et le droit
222 européen, tout comme d'établir à côté de la Déclaration universelle des droits de l'Homme une nouvelle
223 référence de base mondiale. Cette dernière passe par une nouvelle approche des relations entre les êtres
224 humains et l'univers par laquelle on quitte l'exploitation de la nature pour entrer dans l'aire de son
225 respect parce qu'elle est source de toute vie. Dans cette optique, les options de la Déclaration de l'ONU
226 sur les droits des peuples autochtones⁷ et celles du projet de Déclaration universelle des droits de la Terre-
227 Mère⁸ constituent des bases solides et doivent être pleinement reconnues.

228

229 **3. Réaliser de nouvelles conquêtes sociales**

230 - **Partager le travail et retrouver du temps et du sens**

231 Dans notre société « travailliste » les concepts de travail, d'emploi et d'activité sont totalement emmêlés,
232 au point d'être largement utilisés l'un pour l'autre. **Les objecteurs de croissance estiment que le**
233 **changement de paradigme implique que nous distinguons les différentes formes d'activité.**

234 Ils proposent donc de différencier le travail de l'emploi

235 Pour les Objecteurs de croissance **la notion de travail** regroupe la somme des tâches à accomplir pour
236 assurer une vie humaine en harmonie avec les autres Humains et avec l'environnement dont leur vie
237 dépend que ces tâches soient rémunérées ou non-rémunérées. Sous-jacentes à cette idée on trouve
238 plusieurs notions :

⁶ Comme l'affirme Enrique Dussel (2006), ce qui doit être assuré est la production, la reproduction et le développement de la vie humaine de chaque sujet éthique (chaque être humain). C'est cela le « Bien Commun de l'Humanité ». Voir François Houtart : Conférence « Des Biens communs au Bien Commun de l'Humanité », organisée par la Fondation Rosa Luxembourg à Rome (28-29 avril 2011)

⁷ http://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9claration_des_droits_des_peuples_autochtones

⁸ <http://www.derechosdelanaturaleza.org/website/files/2010/11/Projet-de-D%C3%A9claration-Universelle-des-Droits-de-la-Terre-M%C3%A8re.pdf>

- 239 • Le travail est limité (« une fois que toutes les corvées sont faites, c'est fini »)
- 240 • Sans travail, la société ne sait pas vivre.
- 241 • Il n'y a pas de compétition pour avoir un travail, il y a une liste de tâche à faire.
- 242 • Ça ne sert à rien d'exercer un travail qui ne sert à rien.
- 243 • Chacun a une part à effectuer, en fonction de ses capacités

244 **L'emploi lui** est tout travail qui engendre une rémunération, que cette dernière soit issue d'une activité de
 245 type salarié ou indépendant.

246 En dehors de l'emploi chacun travaille beaucoup, en des activités bénévoles ou intrafamiliales, en vue
 247 d'accroître aussi sa sphère d'autonomie. Ce n'est pas le travail qui manque en cette période de forte
 248 transformation sociétale mais bien la possibilité d'en tirer une reconnaissance et une rémunération. La
 249 plupart des êtres humains portent en eux leurs propres objectifs et le travail qui y est associé mais
 250 beaucoup sont amenés à les abandonner parce qu'ils doivent s'assurer d'un revenu monétaire suffisant
 251 (et certains ne le sont même pas).

252 Dans le discours dominant, une large priorité est donnée à l'emploi, dit «productif» qui serait le seul à
 253 même de financer l'ensemble des autres emplois un peu méprisés car financés ou subventionnés par la
 254 collectivité. Or, il est totalement faux d'affirmer que la richesse serait créée par les seules entreprises
 255 marchandes et non par le non-marchand et les services publics, voire par le bénévolat. Cette vision
 256 simpliste et erronée tend à envahir l'ensemble des discussions relatives non seulement à l'emploi et au
 257 travail mais aussi aux fonctions de base de toute société. Dans la réalité, les entreprises marchandes
 258 fonctionnent grâce aux services publics patiemment construits (réseau de communication public,
 259 enseignement public, sécurité sociale...), grâce à l'activité déployée dans la sphère d'autonomie (soins aux
 260 enfants, créativité sociales et culturelles, et grâce aux nombreux services rendus par les écosystèmes
 261 (cycle de l'eau, pollinisation, climat sain ...)

262 Dans une logique qui marchandise tout et jusqu'aux personnes, appelées «ressources humaines»,
 263 nombreux sont ceux qui ne trouvent plus d'équilibre satisfaisant entre vie professionnelle et privée,
 264 nombreux sont ceux qui souffrent dans le travail. L'emprise sur les personnes n'est pas qu'économique et
 265 sociale. Elle est aussi culturelle. On va même jusqu'à vouloir nous faire croire que nous gagnons trop, que
 266 nous ne produisons pas assez et ne travaillons pas assez longtemps.

267 **Il est donc temps de remettre en cause ce travaillisme hérité du passé et d'avancer de nouvelles**
 268 **conceptions** car aujourd'hui trop de fonctions essentielles pour chacun de nous dépendent de l'emploi :

- 269 • c'est lui qui assure pour la plupart l'accès à un revenu ;
- 270 • c'est lui qui nous confère un statut dans la société ;
- 271 • c'est lui encore qui ouvre pour nous et nos proches l'accès à la sécurité sociale ;
- 272 • parfois seulement, il nous offre la possibilité de nous épanouir.

273 Ne souhaitant plus confier à l'emploi la réalisation de toutes ces fonctions, le mpOC propose des nouvelles
 274 conquêtes sociales, parmi lesquelles l'accès à un revenu inconditionnel d'existence⁹, l'établissement d'un
 275 revenu maximal autorisé et la mise en place d'une réduction généralisée du temps de travail dans le cadre
 276 d'une Sécurité sociale renforcée.

277

278 **Le revenu inconditionnel d'existence (RIE)**

279 Le projet économie-finace qui a été adopté par le mpOC propose «*l'instauration progressive d'un revenu*
 280 *inconditionnel d'existence individuel et inaliénable, pouvant inclure des dotations inconditionnelles.*»

281 Nous entendons par revenu inconditionnel d'existence, un revenu versé à tous, de la naissance à la mort,
 282 de manière suffisante pour permettre l'accès à un niveau de vie décent déconnecté de l'occupation d'un
 283 emploi. Ce revenu devra être personnel, inaliénable et cumulable à tout autre revenu. Il vise à ne plus
 284 faire de l'emploi la seule référence, le seul fondement du lien social, le seul moyen de vivre dignement.
 285 Avec ce revenu, nous devons pouvoir cesser de dépendre exclusivement du statut lié à l'emploi pour notre
 286 intégration économique et sociale. Par sa mise en place, le revenu inconditionnel d'existence doit
 287 permettre à toute personne l'accès à des conditions de vie décentes et dignes en favorisant
 288 l'autonomie tout en faisant cesser la dépendance totale, l'exclusion quand ce n'est pas l'humiliation.

289 **Le revenu inconditionnel d'existence s'inscrit dans la volonté de renforcer le système de protection**
 290 **sociale dans son ensemble.** Il est là pour sécuriser la vie humaine en devenant une pièce maîtresse d'un
 291 nouveau pacte social et du droit à l'existence digne que ni l'emploi ni les aides sociales classiques ne
 292 peuvent garantir. Il n'est pas question que, parallèlement à l'établissement du revenu inconditionnel, on

⁹ Pour en savoir plus sur l'évolution du débat en Europe sur le revenu inconditionnel d'existence, voir « Revenu garanti, la première vision positive du XXIe siècle » <http://peripheries.net/article326.html#nb6>

293 modifie à la baisse les normes qui encadrent l'emploi salarié ou indépendant. Le RIE vient renforcer les
294 liens de solidarité, indispensables entre tous les membres de la société¹⁰.

295 **Le RIE ouvre la possibilité d'un autre de choix de société et s'inscrit dans l'extension de la sphère de la**
296 **gratuité** car tout ce qui est gratuit, dont la propriété est collective et dont nous partageons l'usage,
297 participe à ce qui nous libère des forces antisociales et antienvironnementales du marché. Cette gratuité
298 se justifie pour encourager au bon usage. Elle doit donc se compléter par le renchérissement du
299 mésusage. Cela nécessitera de débattre collectivement des besoins et des champs d'intervention des
300 services publics, censés fournir ces biens et services essentiels, du rôle et de leur place dans l'économie
301 mais aussi des limites à s'imposer. C'est une gratuité socialement et démocratiquement organisée et
302 assumée notamment par l'exercice d'un service civil.

303 **La question du revenu en espèces (et non en nature) devra particulièrement être étudiée. Le RIE peut ne**
304 **pas être seulement un revenu numéraire mais aussi constitué de la mise à disposition des conditions du**
305 **bien-vivre.**

306 Cela suppose que les collectivités reprennent le contrôle des services publics comme l'eau, le gaz,
307 l'électricité ou les transports afin d'étendre la sphère de gratuité et qu'un droit de tirage soit organisé
308 pour chacun. Ainsi les premières tranches de consommation d'eau, d'électricité... doivent être considérées
309 comme des biens fondamentaux, garantis par la collectivité indépendamment des situations financières
310 ou sociales des individus. Le financement de ces droits peut être essentiellement assuré par une
311 facturation progressive des tranches situées au-dessus de ce minimum. Le calcul sera fait de manière à ce
312 que les gros consommateurs paient pour les plus sobres ou les plus démunis, ce qui ne serait que justice.
313 Un tel système inciterait par ailleurs chacun à réduire ses consommations et la collectivité à mettre en
314 place de nouveaux services.

315 **Une partie du revenu inconditionnel d'existence pourrait être versée en monnaie complémentaire**
316 **territoriale fondante** c'est-à-dire qui perd petit à petit de sa valeur au fur et à mesure du temps qui
317 s'écoule¹¹. Le revenu inconditionnel d'existence, ainsi pensé contribuera à la sortie du système financier
318 et monétaire spéculatif actuel.

319 **Le financement du revenu inconditionnel d'existence**¹² est fréquemment évoqué pour signifier son
320 impossibilité et classer cette mesure dans le champ du fantasme. Or, la réalité est tout autre. Ce rêve est
321 réalisable. Plusieurs études ont démontré que la mise en place du revenu inconditionnel d'existence était
322 progressivement possible comme notamment

- 323 • le livre que Yannick Vanderborght et Philippe Van Parijs ont écrit sur l'allocation universelle et qui
324 est disponible ici : http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/etes/documents/2_7071_4526_2.pdf
- 325 • ou encore les travaux de Bernard Friot sur le salaire universel [http://www.espaces-](http://www.espaces-marx.net/IMG/pdf/Friot-Pour-un-salaire-universel.pdf)
326 [marx.net/IMG/pdf/Friot-Pour-un-salaire-universel.pdf](http://www.espaces-marx.net/IMG/pdf/Friot-Pour-un-salaire-universel.pdf)

327 C'est un choix politique à assumer et surtout un changement de paradigme à imaginer. En ce qui concerne
328 son financement, le mpOC est favorable au fait de l'établir par le biais du mécanisme de la cotisation et
329 défavorable à une augmentation de la TVA

330 Le revenu maximal autorisé

331 Le revenu inconditionnel d'existence sous-entend donc de repenser notre système de redistribution et de
332 solidarité.

333 Il nécessitera dans le même temps une profonde réforme fiscale avec, notamment, la **réhabilitation de**
334 **l'impôt progressif sur le revenu et l'établissement d'un revenu maximum autorisé (RMA), ainsi que**
335 **l'instauration d'une écofiscalité visant à pénaliser les productions non locales ou non respectueuses de**
336 **l'environnement.**

337 Un revenu maximal autorisée (RMA), établi par une loi fédérale, permettra de lutter contre les écarts de
338 revenus tous revenus confondus, et devra empêcher que le mésusage et les consommations somptuaires
339 soient permises aux plus riches alors que beaucoup commencent à manquer du strict minimum.

340 En parallèle à ce RMA, le mpOC demande que les partenaires sociaux établissent « l'écart acceptable de
341 revenu » tous secteurs confondus.

342 Autres mesures liées au travail

343 Parallèlement à la mise en place du RMA et du RIE, le mpOC propose une **réduction généralisée du temps**
344 **de travail (RTT)** afin que celui-ci et les revenus qui y sont liés soient partagés entre tous.

¹⁰ Dans le sillage de Milton Friedman, en effet, certains libéraux se prononcent pour le versement à chacun d'un « misérable
subside » qui ne permettrait pas de vivre, mais fonctionnerait plutôt comme une subvention déguisée aux entreprises :
celles-ci disposeraient d'une réserve de main-d'œuvre qu'elles pourraient embaucher à vil prix, tandis que le démantèlement
des droits sociaux se poursuivrait de plus belle.

¹¹ Sur les monnaies complémentaires voir la note monnaie liée au chapitre économie/finance

¹²

345 Pour le mpOC, la RTT est non seulement utile mais encore souhaitable. En effet, la RTT ne doit pas servir
346 uniquement à rendre l'emploi accessible à un plus grand nombre. Elle doit nous permettre de nous libérer
347 d'une société quasi entièrement dévolue à l'emploi rémunéré afin de nous donner le temps d'exercer
348 l'ensemble de ce qui constitue notre humanité et citoyenneté.

349 **Enfin le mpOC se montre favorable au développement d'une économie participative et relocalisée à**
350 **même de privilégier les outils¹³ qui**

- 351 • sont contrôlables et maîtrisables par l'homme et donc à sa mesure ;
- 352 • sont localisés : entreprises de petite taille, de proximité, circuits courts notamment en agriculture,
353 institutions décentralisées ;
- 354 • favorisent le savoir-faire autonome et la créativité ;
- 355 • encouragent le partage des appareils aujourd'hui individualisés (voitures, outillage de bricolage et
356 ménager, etc.) et favorisent donc le droit d'usage plutôt que le droit de propriété ;
- 357 • privilégient une moindre consommation des ressources fossiles, en particulier énergétiques, et mieux
358 encore une non-consommation ;
- 359 • assurent une maîtrise de la demande énergétique (sobriété et efficacité énergétique, utilisation
360 rationnelle de l'énergie, politique d'isolation, etc.) et une montée en puissance des énergies
361 renouvelables décentralisées et contrôlées par les citoyens ;
- 362 • découlent de choix citoyens après évaluation et débat démocratique des impacts sociaux, sociétaux et
363 environnementaux

364
365 Pour encourager ces choix, le mpOC estime que

- 366 • les aides publiques aux entreprises doivent être réorientées dans ce sens,
- 367 • le système bancaire doit être transformé en vue de la création d'une banque d'Etat qui donne des
368 prêts sans intérêts, avec charges administratives seules,
- 369 • et que des monnaies complémentaires¹⁴ territoriales et fondantes (et donc non capitalisables)
370 doivent être créées.

371

372 **4. Renforcer la protection sociale**

373 Pour les objecteurs de croissance le renforcement de la protection sociale est essentiel. La mise en œuvre
374 du revenu inconditionnel d'existence ne doit pas remplacer la sécurité sociale et les autres politiques de
375 protection. **Le RIE renforce la protection tout en permettant une plus large autonomie mais il faut**
376 **préserver les missions de base de la sécu** telles l'assurance contre le chômage, les soins de santé et les
377 retraites. **Les allocations familiales, individualisées et augmentées peuvent préfigurer le RIE des enfants**
378 **et des jeunes.**

379 **La sécu est un système collectif public et il est donc exclu d'envisager la privatisation de certains**
380 **secteurs. Au contraire, l'ouverture de nouvelles voies doit être envisagée en son sein** pour réaliser le
381 revenu inconditionnel d'existence, pour permettre d'aller vers une gestion écologique des questions de
382 santé (notamment en mettant en avant, la prévention), et pour couvrir les besoins liés au vieillissement de
383 la population. **La gestion paritaire de la sécurité sociale entre partenaires sociaux doit se perpétuer.**

384 **La sécurité sociale et les politiques liées au revenu d'intégration doivent rester fédérales**, tant en ce qui
385 concerne le financement que les niveaux de couverture : la solidarité que ces politiques promeuvent est
386 interpersonnelle et pas entre zones géographiques. **Une extension et généralisation européenne est un**
387 **objectif à moyen terme.**

388 **Le financement des différentes protections sociales** doit être assuré par l'introduction d'une cotisation
389 sociale généralisée (tous types de revenus, particuliers et entreprises) proportionnelle aux revenus ou aux
390 bénéficiaires ainsi que par une contribution liée au capital et par la création d'un revenu maximal autorisé ;

391 **L'individualisation de la protection sociale doit être établie** tant pour les matières gérées par la sécurité
392 sociale que pour celles gérées au sein du droit à un revenu d'intégration afin de ne plus pénaliser les
393 personnes qui, temporairement ou pour de plus longues périodes, souhaitent vivre ensemble ou, en tout
394 cas, partager un certain nombre de facilités et d'équipements. Cette très ancienne revendication doit,
395 enfin, se concrétiser pour des raisons de liberté des personnes, des raisons sociales et environnementales.
396 Elle a un potentiel énorme en termes de niveau de vie et d'empreinte écologique. Elle ouvre la voie au
397 revenu inconditionnel d'existence pour toute personne.

398 **Les démarches demandées aux citoyens qui ont besoin d'aide doivent être facilitées** par d'importantes
399 mesures de simplification administrative comprenant entre autres le revenu inconditionnel d'existence et
400 le transfert du choix de la caisse d'allocation familiale de l'employeur au travailleur ;

¹³Outil : tout objet, organisation ou structure pris comme moyen d'une fin

¹⁴ Sur les monnaies complémentaires voir la note monnaie liée au chapitre économie/finance

401

402 **5. Assurer une solidarité de proximité par le redéploiement de services publics ou non-marchand**
403 **d'intérêt collectif**

404 **Recréer une nouvelle solidarité passe encore par des initiatives concrètes permettant à chacun de vivre**
405 **dans la dignité et le respect des droits fondamentaux.**

406 A cet égard, la **mise à disposition d'habitations** de qualité à loyer réduit ou encore **l'accès à bon compte**
407 **des ressources indispensables, comme l'énergie et l'eau potable, pour couvrir les besoins de base**
408 doivent être les composants majeurs d'une politique sociale.

409 Il est quand même paradoxal de voir que dans nos sociétés plus on consomme, moins cela coûte
410 puisqu'on peut alors négocier les prix lorsque tout simplement ce n'est pas déjà prévu dans la structure du
411 prix. C'est évidemment l'inverse qu'il faut faire. Ce qu'il faut, c'est assurer la gratuité ou la quasi gratuité
412 des ressources nécessaires à la satisfaction des besoins de base et imposer de plus en plus ce qui va au-
413 delà tout en prévoyant la possibilité d'achats groupés (économies d'échelle). La gratuité, ou quasi gratuité
414 ne veut pas dire naturellement qu'il n'y a pas de coût mais bien que ce coût est communautarisé et donc
415 décidé à l'occasion d'un débat démocratique.

416 **Le Droit au logement doit être concrétisé** car ce droit est fondamental et de base pour chaque personne
417 (article 23 de la Constitution) mais aujourd'hui une part croissante des revenus des ménages est
418 nécessaire pour se loger. L'accès à un logement décent doit dès lors être assuré à toutes et à tous,
419 notamment grâce à :

- 420 - l'extension du parc locatif social ou à vocation sociale ;
- 421 - l'adaptation de ce parc aux contraintes écologiques (sobriété quant à l'usage des ressources
422 énergétiques et de l'eau) et aux nécessités d'inscrire le logement dans un espace sain et dynamisant
423 notamment en ce qu'il permet un contact quotidien avec la nature.
- 424 - la lutte contre la dérégulation des loyers par la fixation de loyers de référence ;
- 425 - l'adaptation de la fiscalité immobilière en vue de la rendre socialement plus équitable et
426 écologiquement plus performante (économies d'énergie) notamment par la suppression du précompte
427 immobilier pendant le remboursement du prêt hypothécaire ou des prêts obtenus en vue d'une
428 adaptation écologique du bâtiment.
- 429 - la mise en place d'une obligation de mixité sociale dans les programmes immobiliers.

430 Le mpOC a conscience que l'accès au logement comme la couverture des besoins de base nécessiteront
431 des propositions plus détaillées. Il s'y attachera ultérieurement.

432

433 **Les CPAS sont des acteurs de solidarité essentiels.**

434 **Il faut renforcer leurs moyens** non seulement financiers par l'instauration du revenu inconditionnel
435 d'existence (aujourd'hui la part du financement du revenu d'intégration par l'Etat fédéral est seulement
436 de 50 %) mais aussi humains.

437 En effet, les assistants sociaux doivent jouer un rôle essentiel d'accompagnement et d'information des
438 publics fragilisés notamment pour les aider à s'adapter aux comportements nouveaux qui s'imposeront
439 lors du changement sociétal. Les CPAS devront également disposer des moyens d'aider les ménages
440 victimes d'endettement.

441

442 **Par ailleurs, on développera une politique préventive en :**

- 443 • interdisant toute publicité pour des crédits à la consommation et les jeux de hasards;
- 444 • en rendant les organismes de crédit seuls responsables des non remboursements des crédits à la
445 consommation (pas de plaintes, de poursuites possibles donc sauf si preuve de déclaration
446 frauduleuse;
- 447 • interdisant toute forme de publicité dans l'espace public ;
- 448 • en luttant de manière déterminée contre l'obsolescence organisée ;
- 449 • en développant en nombre suffisant les équipements collectifs et les services liés en les rendant
450 accessibles aux ménages à plus petits revenus de manière à favoriser le droit d'usage à l'encontre du
451 droit à la propriété.
- 452 • En soutenant et développant les initiatives de résilience environnementale et sociale déjà en œuvre
453 aujourd'hui comme les Groupement d'achat solidaires (GAS), les Systèmes d'échanges locaux (SEL), les
454 Réseaux d'échanges de savoirs, les Donneries, les Prêteries, les Serviceries, les Friperies, les Jardins
455 partagés et plus généralement ce qui relève de la « consommation collaborative »

456 Une des caractéristiques de nombreuses consommations aujourd'hui est d'évoluer vers des formes de
457 consommations privatives : la piscine privée plutôt que la piscine publique, les jeux à la maison plutôt que
458 la ludothèque, les jeux dans le fond du jardin plutôt que le parc ou l'aire de jeux, etc. A nouveau, enjeux
459 sociaux et écologiques se conjuguent ici pour plaider pour une inversion de cette tendance.

460
461 **6. Permettre à chacun de mieux assumer sa citoyenneté**
462 Non seulement pour exercer sa citoyenneté, il faut du temps mais il faut des capacités pour débattre et
463 élaborer des choix. Cela suppose que soit mis en œuvre des réseaux d'information et de formation
464 accessibles à tous. C'est une condition indispensable à la mise en place de la démocratie participative
465 décentralisée, seul gage d'une évolution et du maintien du possible dans une société réellement solidaire
466 et égalitaire, où tout est à la vie pour tous.
467 Cette formation devrait être rendue possible dès le plus jeune âge. En effet si de mauvais
468 conditionnements sont acquis quand on commence l'information, il est difficile de les évacuer.
469 En ce qui concerne l'information du consommateur, il faut encadrer d'avantage les emballages qui ne
470 devraient présenter que des informations normalisées et règlementées ce qui permettrait d'établir un
471 choix en connaissance de cause.
472 Le mpOC est favorable à l'établissement d'un service civil dédié à la citoyenneté.

ⁱ Pour en savoir plus sur les monnaies complémentaires voir : <http://monnaie-locale-complementaire.net/>